



Etats financiers 2020

sgen-cfdt-poitou-
charentes.fr

SYNDICAT GENERAL DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE PUBLIQUE,
DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
POITOU-CHARENTES
21 BIS RUE ARSENE ORILARD – 86000 POITIERS
05.49.88.15.82
poitou-charentes@sgen.cfdt.fr

Les états financiers du Sgen-CFDT Poitou-Charentes se caractérisent pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2020 et clos le 31 décembre 2020 par les données suivantes :

Total du Bilan	30 133 €
Produits d'exploitation	25 400 €
Résultat de l'exercice	12 494 €

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers du Sgen-CFDT Poitou-Charentes.

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1. Evénements principaux de l'exercice

L'exercice 2020, d'une durée de 12 mois couvrant l'année civile, applique le règlement comptable n°2009-10 du 3 décembre 2009 sur les organisations syndicales, issu de la loi n°2008-789 du 20 août 2008 portant « rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail », et le décret n°2009 – 1665 du 28 décembre 2009.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1. Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2. Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Sgen-CFDT Poitou-Charentes a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que le règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2.3. Comptabilisation des produits et charges

Les produits perçus par les organisations syndicales sont comptabilisés conformément aux dispositions du paragraphe 222-1 du règlement n°99-03, sous réserve des modalités suivantes prévues pour les cotisations.

Les charges supportées par les organisations syndicales sont comptabilisées conformément aux dispositions du paragraphe 221-1 dudit règlement.

Les droits et obligations attachés à la perception des cotisations sont définis par les statuts de l'organisation, affiliée à la CFDT dont elle applique les dispositions de la Charte de la cotisation syndicale.

Les prescriptions spécifiques à la comptabilisation des cotisations sont définies à l'article 2.2.2. du règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009.

Bilan synthétique 2020

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital		
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres					Réserves :		
Immobilisations corporelles					- Réserve légale	24 615	25 700
Immobilisations financières					- Réserves réglementées		
TOTAL I					- Autres		
Actif circulant :					Report à nouveau		
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	12 494	(1 086)
Marchandises					Provisions réglementées		
Avances et acomptes versés sur commandes					TOTAL I	37 109	24 615
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés					Dettes		
Autres					Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	39 133		39 133	26 892	Fournisseurs et comptes rattachés		
Caisse					Autres	2 024	2 277
TOTAL II	39 133		39 133	26 892	TOTAL III	2 024	2 277
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	39 133		39 133	26 892	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	39 133	26 892

Compte de résultat synthétique 2020

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N	Exercice N-1	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N	Exercice N-1
	Net	Net		net	net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	25 400	19 552
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	12 971	21 479	Subventions d'exploitation		
Impôts, taxes et versements assimilés			Autres produits		
Rémunération du personnel			Produits financiers		
Charges sociales					
Dotations aux amortissements					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
Charges financières					
TOTAL (I)	12 971	21 479	TOTAL (I)	25 400	19 552
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	153		PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	218	841
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	13 124	21 479	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	25 618	20 393
BENEFICE OU PERTE	12 494	(1 086)			
TOTAL GENERAL	25 618	20 393	TOTAL GENERAL	25 618	20 393

2. Informations relatives au bilan

Produits à recevoir

Produits à recevoir	
Autres financements	0 €
Total des produits à recevoir	0 €

Dettes

Dettes	
Fournisseurs	2 024€
Total des dettes	2 024€

Fonds syndicaux

Les principaux mouvements sur l'exercice sont les suivants :

Fonds syndicaux	Montant au 01/01/2020	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2020
Réserves Report à Nouveau Résultat 2020	25 700 € (1 086) €	12 494 €	€	
Total des fonds syndicaux	24 615 €€			37 109 €

Provisions	Montant au 01/01/2020	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2013
Provisions pour litiges Provisions pour charges				
Total des fonds provisions				

3 Informations relatives au compte de résultat

Ressources annuelles

Sgen-CFDT Poitou-Charentes a enregistré en comptabilité pour 25 400 € de ressources annuelles courantes comme le présente le tableau ci-dessous :

Ressources courantes	
Cotisations (total perçu)	91 187 €
(-) Reversement au SCPVC	67 479 €
Subventions	
Autres produits d'exploitation	1 624 €
Produits financiers	68 €
Total des ressources courantes	25 400€

Contributions publiques de financement

Ces contributions sont comptabilisées à réception d'une notification délivrée par le financeur. Conformément au principe repris dans le paragraphe 2.6 du règlement CRC (n° 2009-10 - Annexe – Règles comptables des organisations syndicales), il est tenu compte d'éventuelles conditions suspensives ou résolutoires figurant dans la convention et précisant les termes des actions à mener. Durant l'exercice 2020, les contributions enregistrées en produits ont fait l'objet d'un traitement comptable obéissant aux règles ci-dessus rappelées.

Contributions en nature

Sgen-CFDT Poitou-Charentes a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition de 2,975 personnes ETP (équivalent temps plein) et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.

Sgen-CFDT Poitou-Charentes a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition de locaux de 40 m² et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.